

## Résumé du CONSEIL MUNICIPAL du 7 octobre 2010

- 1) **Election de l'adjoint urbanisme / voirie** Comme convenu lors du dernier conseil après la démission de M. Gilbert Porcher de sa mission d'adjoint pour raison personnelle, David Baraize est élu à bulletin secret, adjoint à la voirie. Comme les autres adjoints, il percevra une indemnité d'un taux de 6.18% de celle attribuée selon le barème / strate de population. Il a la délégation de signature du Maire pour tout ce qui a trait à l'urbanisme et à la voirie. Il est proposé à la CCLS qu'il remplace M. Porcher au conseil communautaire
- 2) **Rapport d'activité CCLS 2009 :** Après présentation au vidéo projecteur, approbation à l'unanimité. Le rapport peut être consulté en mairie ou à la CCLS.
- 3) **Rapport d'activité SIAEP + SMP 2009 :** M. Petit délégué présente le rapport du SIAEP (distribution eau). Renouvellement de la DSP avec la SAUR pour 12 ans. Des choix importants seront à faire : moderniser ou reconstruire ou acheter l'eau à ALM. En attendant pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau, obligation de se raccorder à ALM. Le coût actuel au particulier est de 2.22 €/m<sup>3</sup>. Au SMP (production d'eau) la SAUR a perdu le marché au profit de la Lyonnaise au 01/01/2010. Approbation à l'unanimité des 2 rapports d'activités
- 4) **Biens sans maître** Selon l'article L1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et plus particulièrement le point 2, le Code Général des Collectivités Territoriales, le Code Civil notamment l'article 713, la délibération du Conseil Municipal du 7 mai 2009 au sujet des parcelles abandonnées, l'avis de la Commission Communale des Impôts Directs, les recherches effectuées au niveau de l'état civil, auprès des familles, des notaires, de France Domaine, de la conservation des hypothèques... Etant donné que les parcelles A 451, A 511, A 514, A 515, A 706, et A 455 B 134 (doyenné) C 484 B 16 (terrain de tennis) n'ont pas de propriétaire connu et que les contributions financières n'ont pas été acquittées depuis au moins 3 ans, elles sont déclarées sans maître. Ceci fait l'objet d'une publication et d'un affichage pendant 6 mois, une notification sera faite à la dernière adresse du dernier propriétaire connu, le cas échéant à l'exploitant, et à M. le Préfet. Seule la commune peut reprendre ces terrains.
- 5) **Annulation de la DM N° 2** /emprunts en devises, non conforme car il ne s'agit que de recettes. Il n'est pas nécessaire d'en prendre une nouvelle.
- 6) **Indemnités trésorier Tiercé** Mme Godefroy, trésorière a été remplacée par M. Trillot. Le conseil ne lui attribuera pas d'indemnité, comme cela était le cas précédemment.
- 7) **Compte rendu commission évaluation des charges, départ Soulaire et Bourg et Ecuillé**  
Le 27/09/10 une réunion appelée « commission d'Evaluation des charges » a eu lieu pour évaluer les conditions départ d'Ecuillé et Soulaire de la CCLS. La communauté de communes et les représentants des communes ainsi que les représentants d'Ecuillé et Soulaire se sont mis d'accord sur une grande majorité des points abordés : remboursement par Ecuillé et Soulaire à 50/50 du bureau d'étude Sémaphores qui étudie les conditions de ces départs ; application, en priorité, du critère territorialisation pour la répartition de l'actif et du passif commun (si localisé sur Tiercé par ex laisser sur lieu et dans ce cas, la CCLS garde l'actif et le passif). Ainsi Ecuillé reprendra la Maison de l'Enfance et donc l'emprunt s'y afférant. L'assainissement sera repris par ALM. Notre départ du SIAEP ne devrait pas poser de difficulté puisque ALM fait partie du SMP. Celui du SICTOM sera effectif puisque ALM possède cette compétence, nous veillons à la concordance des équipements dès à présent.  
Quelques points restent bien sûr à éclaircir : l'évaluation du personnel imparti à Ecuillé et Soulaire, reprise du passif du SIVU qui se trouve sur Tiercé et Briollay, en quoi consiste l'emprunt voirie, l'utilisation des critères population ou richesse fiscale... D'autres points restent en suspens : continuer l'élagage fauchage avec la CCLS, la garderie périscolaire... De son côté le rapprochement de la CCLS avec le haut Anjou avance doucement
- 8) **Démission vice présidence service aux personnes de la CCLS** Sachant que notre commune va sortir de la CCLS, il est incohérent et malaisé pour Mme Jung de construire la politique des années à venir et de travailler avec les nouveaux interlocuteurs : CCHA, CAF, la PMI, le personnel... C'est pourquoi elle a donné sa démission.
- 9) **Périmètre Zone d'Activité – rencontre Feneu** Pré-projet d'installer la zone d'activité à la Croix de Beauvais, rencontre du propriétaire qui n'y est pas opposé et des élus de Feneu, une partie des terrains étant située sur leur commune.
- 10) **Compte rendu AG Sictom** M. Petit délégué indique que l'entreprise Véolia a eu le marché en remplacement de Brangeon. La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif continuera toutes les semaines. La collecte du verre en porte à porte posant un problème technique de qualité, il a été décidé de revenir à l'apport volontaire du verre. La commune a choisi le conteneur semi enterré (1.20m) plutôt que l'aérien, ou l'enterré (problème de nappe phréatique proche et de coût de maintenance). Il devrait être installé en face l'école à l'angle du chemin du Portineau pour une utilisation en janvier 2011. La redevance devrait rester stable. Si la collecte du verre en porte à porte avait continué. La redevance aurait augmenté de 16 %.
- 11) **Groupement de commande CCLS Travaux voirie 2011**

Un appel d'offre commun permettant d'avoir de meilleurs prix, sera réalisé suite à l'estimation par la CCLS des travaux voirie suivants : Aménagement chemin du pré long (2 535) Carrefour rue de l'Eglise/rue des Ecoles (900) Chemin de l'Espérance (1 605) Abri bus église (325). Les travaux du cimetière feront l'objet de 2 tranches conditionnelles : portail principal cimetière (4 250) aménagement entrée piétonne rampe portillon muret (4 800)

## **12) Infos et Questions diverses**

Défibrillateur : Formation des 17 et 25 septembre : environ 30 personnes formées

Formation premier secours : Carole Brizard capitaine des Pompiers de Tiercé indique qu'une formation sur 10 séances pour les bénévoles d'association serait possible dès janvier, il faudrait minimum 10 personnes,

Accessibilité Les habitants de la rue de l'Eglise sont venus nombreux à la réunion du 17/09. Un climat d'échange positif a pu permettre d'envisager un schéma de cheminement et de stationnement. La place handicapé se trouvera au 5 rue de l'Eglise. Il faudra tenir compte de l'espace qu'il faut au car scolaire pour manœuvrer. Il est noté la nécessité d'un parking au niveau du centre bourg, qui se pratique usuellement sur le terrain de l'atelier communal.

Réunion PLU : lundi 11 octobre : approche du PADD

Des Ministres à Ecuillé en décembre ? :

A l'occasion du Trail du 11 décembre organisé par Courir à Ecuillé, il y aura peut-être Roselyne Bachelot

Plessis Bourré : En décembre pour la 1<sup>er</sup> du téléfilm Louis XI, il y aura peut-être Frédéric Mitterand

Cette semaine au cinéma en avant-première, Projection du film « la princesse de Montpensier » avec B. Tavernier tourné au Plessis-Bourré l'an passé, sortie le 2 novembre.

Journée broyage samedi 30 octobre : + expo sur broyage, composteur, 3 panneaux...

Tableaux inscrits : Mme Jung a rencontré M. Buron conservateur des antiquités au Conseil Général. Il fera un devis pour la restauration du tableau de la Piéta (18<sup>ème</sup> siècle).

Emissaires terminés : la CCLS a fini de nettoyer le réseau prévu d'émissaires.

Chemins : une association débroussaille quelques chemins, prochainement nouvelle réunion de la commission avec les randonneurs.

Doyenné : veiller à ce que la plantation devant le transformateur le dissimule vraiment.

Travaux : bibliothèque : peinture en cours, fermer l'appentis dans la cour de la mairie pour entreposer les chaises, chenil à construire : beaucoup de chiens divagant ces dernières semaines.

Sécurité routière : possibilité d'intervenir auprès de l'école, d'organiser des révisions du code...

Prochain conseil : jeudi 4 novembre